

Bruxelles, le 11 mars 2021

Madame, Monsieur, Chers parents,

Comme vous l'avez entendu lors du dernier Comité de concertation et comme annoncé dans la nouvelle circulaire transmise par la Fédération, certains assouplissements sont apportés dans les écoles dans le cadre du code rouge. Concrètement cela implique plusieurs changements, notamment une reprise des cours en présentiel 5 jours par semaine pour l'ensemble des classes à partir du 19 avril.

L'hybridation et les cours à distance prendront donc fin à ce moment-là ; la plateforme Teams restera bien entendu une ressource pédagogique en support des cours pour les professeurs qui le souhaitent et les élèves.

D'autres mesures sont envisagées dans la circulaire, notamment concernant le cours d'éducation physique. Faire du sport, bouger, se dépenser physiquement est une nécessité de plus en plus indispensable pour les élèves. Aussi, nous avons décidé de reprendre les activités d'éducation physique dans les conditions nécessaires au respect des mesures sanitaires :

- Le cours se déroulera de préférence en extérieur. Si la météo ne le permet pas, il se déroulera en intérieur avec le plus d'espace possible, avec masque lors des explications du professeur ou si la distanciation n'est pas optimale;
- Les activités se dérouleront en groupe-classe pour les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années, en groupe d'éducation physique préexistant de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup>. Les activités regroupant un niveau complet (journées sportives) sont annulées.
- Pour des raisons sanitaires, nous avons choisi de ne pas utiliser les vestiaires du centre sportif. Nous demandons donc aux élèves une tenue qui leur permet de ne pas se changer ce jour-là (vêtements plus amples, baskets, ...). Le cours sera bien entendu préparé en tenant de compte de ce facteur ;
- Le trajet (moins de 15 minutes) vers le centre sportif se déroulera en bus scolaire comme prévu en début d'année, sous la surveillance du professeur. Le port du masque y est obligatoire. Le bus est désinfecté entre chaque trajet.

Nous espérons que ces mesures permettront de renforcer le dispositif déjà mis en place pour le bien-être mental de nos élèves. Elles sont néanmoins susceptibles d’être modifiées en fonction de l’évolution de la crise sanitaire.

Nous profitons aussi de ce courrier pour vous demander de rappeler à votre enfant (nous ne manquerons pas de le faire également lors de cette reprise en groupe entier) les mesures élémentaires de précaution : lavage régulier des mains, port du masque obligatoire à l’intérieur (ou à l’extérieur si la distanciation sociale ne peut être respectée), l’aération des locaux, le respect des places attribuées en classe et le respect de la distanciation sociale.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

M. Coussement – PP De Reuck.

Directeurs adjoints

M. Flandrois

Directeur